



LES ECHOS 2014



VILLARZEL CABARDES
VILLARZEL CABARDES

MOT DU MAIRE

Le résultat de l'élection municipale souhaité par la majorité, des Villarzeloises et des Villarzelos, dès le premier tour, nous place dans l'ardente obligation de réussir notre mandat, au niveau de nos valeurs, de nos engagements et des relations humaines.

Notre village doit s'épanouir sereinement.

Les habitants aspirent au respect mutuel et à la convivialité.

La sécurité de tous doit rester l'une de nos préoccupations primordiales, il est indispensable de respecter la signalisation routière (vitesse, stationnement, ...).

Je n'omettrai pas de rappeler combien il est important que le civisme de chacun s'exerce.

Soyez certains que le conseil municipal et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent, pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune.

Ma porte à la Mairie est ouverte à tous, comme j'ai coutume de le dire : « il suffit d'en franchir le seuil ».

Je tiens à remercier toutes les personnes qui œuvrent pour la vie locale, et je les encourage à continuer leurs actions pour le plaisir de tous.

Je vous remercie pour votre confiance, je serai le Maire de tous.

PUJOL André

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Nous sommes reconnaissants de la confiance qui nous est accordée. Avec le concours de Messieurs Amiel et Portal, que nous remercions pour leur attitude impartiale et neutre, les élections municipales du 23 mars se sont déroulées dans un climat serein.

Ces résultats ne sont pas, à nos yeux, un aboutissement mais plutôt une satisfaction partagée du bilan des 6 dernières années, auquel nous associons Alain Trouvady et Michel Bigou, pour lesquels nous avons une pensée. Elus en 2008, avec 3 nouveaux arrivants en 2014, le conseil municipal ouvert à tous, va poursuivre ses projets.

Cette victoire marque également l'adhésion générale des habitants de la commune aux projets que nous portons. Aussi, ce succès place cette nouvelle équipe municipale devant un formidable défi que nous allons relever en nous appuyant sur les valeurs morales et éthiques.

Beaucoup de travail en perspective pour cette équipe qui travaille collectivement pour le bien-être de tous

(Photo - debout) Jérôme Binet, Isabelle Roussel, André Pujol, Catherine Barré, Piotr Wolejszo, Benoît Farinacci, Christophe Bigou - (Assis) Bernadette Clair-falcou, Christine Trouvady-treil, Martine Rambeau, Chrislaine Loze-martinez.



Maire : André PUJOL

1^{ère} Adjointe : Isabelle ROUSSEL

2^{ème} Adjoint : Jérôme BINET

LISTE DE CERTAINES COMMISSIONS ATTRIBUÉES AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
SYADEN (Syndicat Audois d'Energie)	RAMBEAU Martine	PUJOL André
SCOP (Clamoux)	WOLEJSZO Piotr	PUJOL André
Conseil Communautaire	PUJOL André	ROUSSEL Isabelle
Appels d'offres et Travaux	BIGOU Christophe BINET Jérôme ROUSSEL Isabelle	WOLEJSZO Piotr RAMBEAU Martine BARRE Catherine
Impôts directs	Tout le conseil municipal + 1 propriétaire Bois et Taillis	
Balcons de l'Aude	FARINACCI Benoit	BINET Jérôme
Collège « G.Bonheur »	ROUSSEL Isabelle BINET Jérôme BARRE Catherine	FARINACCI Benoit TROUVADY Christine
SIGEP Malves Minervois	ROUSSEL Isabelle BARRE Catherine	BIGOU Christophe BINET Jérôme
Pays Carcassonnais	RAMBEAU Martine FARINACCI Benoit	PUJOL André TROUVADY Christine
Fêtes et cérémonies	LOZE Chrislaine	TROUVADY Christine

TRAVAUX DE VOIRIES

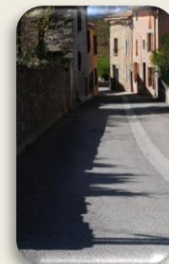
Les travaux de voiries et du réseau pluvial ont pris fin dans toute la commune fin mars,



Rue des Jardins



Rue des Lilas



Rue des Colombes



Rue Mozart



Impasse du clocher



Rue Louis Chiffre

LE NOUVEAU CIMETIERE



En ce début d'année 2014, les travaux pour la création du nouveau cimetière ont pris fin, l'ancien cimetière ne pouvant plus répondre aux besoins de la commune dont la population depuis 2000 a pratiquement doublé.

C'est pour cela qu'après plusieurs études (lieux, sol, risque inondable, etc...), le conseil municipal à l'unanimité s'est prononcé sur l'emplacement et la création d'un nouveau cimetière au lieu dit « Les Soulades » chemin de Parazols, terrain communal.

Ce nouveau cimetière dispose de nombreux emplacements (113), il disposera aussi d'un caveau double municipal, d'un jardin du souvenir et d'un columbarium.

Les concessions sont divisées en deux classes : concessions **perpétuelles** et concessions **cinquantennaires** pour les columbariums.

Les prix ont été fixés après délibération à **60.00 Euros/m²** pour les concessions **perpétuelles** et **300.00 Euros** pour un columbarium (renouvelable 2 ans avant la date d'expiration par le propriétaire ou les héritiers).

PROCHAINS TRAVAUX SUR LA COMMUNE

SYADEN (Syndicat Audois d'Energie)

Les travaux d'éclairage public aux normes en vigueur commencés en 2013 vont s'achever cette année sur les voies restantes du village, à savoir : Rue des Jardins, Rue Mozart, Rue Louis Chiffre et Avenue du Minervoais.

Le cout de ces travaux s'élèvent à 14 284 Euros HT et seront effectués par l'entreprise TYSSEIRE

Travaux de Voirie :

La réfection de la couche de roulement sur divers chemins communaux va être réalisée cette année pour un montant de 21 665 Euros TTC.

ACQUISITION DE LA MAIRIE

La mairie vient d'acquérir la remise située route de Villegly appartenant à Mr Griffie afin de fournir au garde municipal un local technique adapté et sécurisé.

SITE INTERNET DE VILLARZEL CABARDES

Suite à un problème technique, le site www.villarzel-cabardes.com demeurait malheureusement inaccessible. Cet incident est désormais résolu et vous pouvez donc, de nouveau, y trouver les informations concernant les travaux du conseil municipal, les dernières actualités ainsi qu'un espace réservé à la communication des différentes associations du village.

HOMMAGE

*L'espace de loisirs Route de Parazols
Porte désormais le nom de
Michel BIGOU
Adjoint au maire de 2008 à 2012*



ETAT CIVIL 2013

NAISSANCES

BOUSQUET Emilien	le 05 Février 2013
HAUTREUX Charlie, Malik	le 23 Février 2013
CELAYETA Ainhoa, Inès	le 24 Février 2013
PENNAVAIRE GUICHOU Elia, Suzie, France	le 14 Mai 2013
CARLIER Noé, Timéo	le 16 Mai 2013
FONTBONNE Capucine	le 15 Juin 2013

MARIAGES

Néant

DECES

BERTOLDI Veuve BIGOU Marie	le 15 Octobre 2013
BORDEL Hubert	le 31 Octobre 2013
BROCHARD Patrick, Luc, Thierry	le 29 Novembre 2013

RPI MALVES MINERVOIS BAGNOLES ET VILLARZEL

La réforme des rythmes scolaires de l'enseignement primaire a mobilisé les échanges au cours des derniers conseils d'école du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Les différents acteurs (enseignants, parents, élus, CAC, CIAS) se sont en effet concertés pour mener à bien ce projet qui impose certaines contraintes : les élèves doivent bénéficier de 24h d'enseignements hebdomadaires répartis sur 9 demi-journées en considérant un maximum de 5h30 de classe par jour, un maximum de 3h30 par demi-journée et une pause méridienne de 1h30 minimum.

Le projet, en cours de validation, prévoit des horaires d'enseignement de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 15h25.

Les enfants, qui le souhaiteront, bénéficieront d'un temps d'activités périscolaires (TAP) de 15h25 à 16h30, pris en charge financièrement par les mairies. Des activités « cirque, arts visuels, expression corporelle et éveil musical » devraient être proposés à la rentrée. D'autres activités sont actuellement étudiées (aide aux devoirs, etc...).

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole) accueillera les enfants de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

La mise en œuvre, compliquée, de cette réforme qui s'appliquera normalement à la rentrée 2014, nécessite encore des concertations afin de coordonner les activités périscolaires (Centre Intercommunal Action Sociale), l'organisation du transport (Communauté d'Agglomération de Communes de Carcassonne), etc...

Une réunion d'information sera proposée à Malves dès que le projet, définitif, sera voté par les 3 conseils municipaux impliqués dans le RPI.

Actuellement, 19 enfants de Villarzel sont accueillis par le RPI pour un effectif total de 121 élèves. Les prévisions pour la rentrée de septembre sont à la hausse car 24 petits villarzelois devraient être scolarisés à Malves ou Bagnoles, pour un nombre total d'élèves de 143...

Depuis sa création, le RPI ne cesse d'accueillir un nombre croissant d'élèves : en 1993 : 84 enfants y étaient scolarisés ; en 2000 : 98 ; et en 2011 : 121...

Après la mise en œuvre de cette réforme s'imposera certainement, d'ici quelques années, la nécessité d'envisager la création d'un poste d'enseignant avec un aménagement de l'espace pédagogique.

LES ASSOCIATIONS DE VILLARZEL CABARDES



COMITE DES FETES

L'équipe du Comité des Fêtes est heureuse de vous présenter son nouveau Bureau, élu le 11 Avril dernier, lors de l'Assemblée Générale :

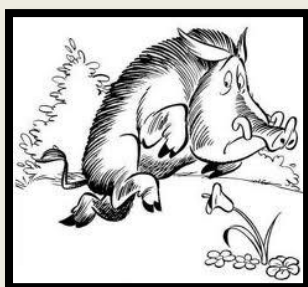
- œ Présidente : Laëtitia Binet
- œ Secrétaire : Chrystel Bigou
- œ Trésorière : Rachel Treil

Toujours animés par l'envie d'organiser des manifestations nous permettant de partager des moments chaleureux et d'apporter de la convivialité au sein de notre village, nous tenons à vous remercier de votre fidélité.

Les membres de l'association seraient également ravis de rencontrer, partager, échanger avec les nouveaux habitants lors de ces rassemblements inter-générationnels.

Nous vous proposerons, très prochainement, notre premier rendez-vous de l'année...

Le comité des fêtes



CHASSE

Monsieur le président et le bureau de l'ACCA de Villarzel Cabardés comme chaque année remercient les personnes qui se sont investies dans l'association et qui participent à la mise en place du maintien de l'environnement et aussi de la gestion de la biodiversité (cultures céréalières, luzernes...) mais surtout du lâcher de gibier, de l'entretien et de la restauration des milieux naturels (points d'eau, entretien des chemins...).

Nous espérons que de nouveaux chasseurs rejoindront notre équipe pour partager un moment de convivialité et avoir l'occasion de découvrir la nature sous un jour nouveau.

Le président et le bureau de l'ACCA



HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE

La société archéologique de Villarzel Cabardés a été fondée le 6 septembre 1967, régie par la loi de 1901, et publiée au J.O. du 12 septembre 1967.

Le dépôt de fouilles de la société archéologique fut créé en 1968 par Daniel Pierre **CATTANEO** et Louis **GUIRAUD**, après la découverte de la nécropole wisigothique du Moural des Morts, grâce à l'aide de deux érudits locaux Monsieur Claude **JOURNET** et Monsieur Guy **RANCOULE**.

Après avoir occupé divers locaux, mis à disposition par les municipalités successives de Villarzel Cabardés, le dépôt de fouilles s'est installé au cours de l'été 2000 dans l'ancienne mairie du village, impasse du clocher, et devient alors officiellement le dépôt de fouilles « Musée Claude JOURNET », lors de son inauguration le 20 janvier 2001.

Sont exposées au public les découvertes locales originaires de la commune de Villarzel Cabardés et des villages environnants.

Les objets représentent les périodes qui se succèdent de la préhistoire au moyen âge.

Les collections du musée sont privées (propriété de la société archéologique) et doivent être maintenues sur la commune de Villarzel Cabardés (article 14 de nos statuts signé par tous les membres du conseil d'administration le 16 février 2004, il prévoit : en cas de dissolution, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association.

Elle peut attribuer l'actif à des associations, des organismes publics ou reconnus d'utilité publique, ayant pour objet la recherche, l'étude ou la conservation du patrimoine archéologique, artistique ou historique, ainsi qu'à des collectivités locales poursuivant les mêmes objectifs.

La condition de l'attribution de l'actif est le maintien de l'activité sur la commune de Villarzel Cabardés.

Les collections qui lui ont été confiées, demeurent privées et devront être maintenues sur le site (commune de Villarzel Cabardés).

La visite du musée (sur rendez vous) est gratuite.

Toute personne intéressée par l'archéologie et le patrimoine local peut adhérer à l'association moyennant une cotisation fixée actuellement à 10 euros.

La société archéologique

(Photo : Notre Dame de la Lauze)